

Perpignan, le 3 juin 2026

Décision n° 2026-031 du 3 juin 2026 portant nomination des assistants de prévention

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1, L 712-2 ;
Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;
Vu la décision n°2025-010 du 12 mars 2025 portant nomination des assistants de prévention ;
Vu la délibération UPVD/ CA 2025/28-03 n° 01 du 28 mars 2025, déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université ;
Vu l'avis du comité social d'administration du 29 mai 2026 ;
Vu l'attestation de formation initiale « Assistant de Prévention »,

DECIDE

Article 1- Sont nommés assistants de Prévention à l'UPVD par les chefs de services des structures d'affectation concernées, les agents mentionnés dans la liste ci-dessous à compter de leur date respective de nomination :

NOM	PRENOM	AFFECTATION	DATE DE NOMINATION
ALLIENNE	JEAN-FRANCOIS	IHPE	01/09/2022
ANDREU	HUBERT	IUT - Service Central - GEA	01/09/2022
ANTUNES	MARIE JOSE	Agence Comptable Direction des Affaires Financières et des Achats	01/01/2023
AUBRESPY	STEPHANE	SCD	01/09/2022
BARIAT	LAETITIA	LGDP	01/09/2022
BAZELA	STEPHANE	SECURITE INCENDIE et RISQUES MAJEURS	01/09/2022
BERTRAND	PHILIPPE	IUT NARBONNE - Département CJA - UFR SJE Narbonne	01/09/2022
BOINEAU	VALERIE	UFR LSH	01/09/2022

BRANDO	SOPHIE	LGDP	18/11/2022
		UFR SEE Département Sciences de la Vie	01/02/2023
BREARD	KARINE	DFVU - Service Formation	01/09/2022
BREARD	MICKAEL	DSI	01/09/2022
CANAL	CHRISTOPHE	LBBM - Bâtiment B	01/09/2022
CASADEI	VIRGINIE	LBBM - Bâtiment S	01/09/2022
CAYROL	MICHEL	LAMPS	01/09/2022
COLOM	LAETITIA	SFC-A	01/09/2022
DE BORTOLI	JUSTINE	D2RH	01/02/2023
DESCOMBIN	JULIE	UFR SEE - Département Sciences de la Vie	01/02/2023
DINH	MAI-LAN	UFR - SJE	01/05/2026
DORRIVAL	GHISLAIN	DST - MAINTENANCE IMMO - Maintenance sites extérieurs	01/09/2022
DUVAL	MURIEL	IUT GB - Domaine Agricole	01/05/2026
EDWARDS	LAILA	SRIT	01/12/2023
ESPIAU	BENOIT	CRIOBE - MOREA - Polynésie française	01/09/2022
FABRYKA	JORIS	PLATINIUM	01/09/2022
FALCO	CEDRIC	ESPACE-DEV	01/09/2022
FOURCAULT	LAURENT	DFVU - Service accompagnement à la réussite des étudiants	01/09/2022



FRA	LEONARDO	IUT GIM	01/12/2022
GARRABOS	MARC	Assistant prévention CNRS - PROMES - Site Odeillo-Font-Romeu	01/09/2022
HERNANDEZ	GILLES	PROMES Perpignan - InSol	01/09/2022
HOUART	SAMY	IUT - Service technique + Département MLT	01/12/2022
JOBET	EDOUARD	CRIOBE - Bâtiment R	01/09/2022
JORDA	JOSE	DST - MAINTENANCE IMMO - Maintenance électriques, Maintenance générale	01/09/2022
KOTARBA	JULES	CRIOBE - Bâtiment T RDC	01/09/2022
KUNESH	STEPHANE	CEFREM	01/09/2022
LAMBRIQUET	NATHALIE	Service Insertion Professionnel Entreprenariat -SIPE	01/09/2022
LE YOUDEC	ROXANNE	IUT NARBONNE GCGP	01/07/2024
LOCHARD	MARION	PEPITE LR	01/05/2026
LOMBARDI	JEAN-MICHEL	IUT CARCASSONNE	01/12/2022
MAILLARD	SANDRA	SCD - Mailly et Antennes	01/01/2026
MARIN	ANGELIQUE	UFR SEE - Service central/Coordination	01/09/2022
MARTINEZ	FREDERIQUE	DST - SERV INT - Entretien des locaux UPVD	01/09/2022
MULLOT	NOEMI	SERVICE COMMUNICATION	01/12/2023
NARBONNE	David	SERVICE SURETE IMMOBILIERE	01/07/2024
PERNIER	MICHELE	IFCT	01/09/2022

PERROTIN	NANCY	DGS/Présidence - Bâtiment A - 1er étage Cellule Prévention des Risques et Environnement	01/09/2022
POUDOU	JEAN-PHILIPPE	IUT DEPT GENIE CHIMIQUE - GCGP Narbonne	01/09/2022
POUZOL	DAMIEN	IHPE	01/01/2023
RAGUENEAU	MICHAELA	IAE - PERPIGNAN	01/02/2025
RAVIGLIONE	DELPHINE	CRIOBE - Bâtiment G - Bio2Mar	01/09/2022
RIGAUD	NATHALIE	IUT CARCASSONNE	01/09/2022
RUIZ	RENE	DFVU - Service Vie Etudiante et Culture	01/09/2022
RUSINOWICZ	CATHY	IUT - Département Génie Biologie	01/09/2024
SAOS	THIBAUD	ANTENNE TAUTAVEL - HNHP + EPCC + CERPT	01/09/2022
SIMON	GAEL	CEFREM - Hors bâtiment U	01/09/2022
SOLA	JENNIFER	CEFREM	01/12/2022
SOLEY	ANAIS	SSE	01/07/2023
THALAMY	JULIA	FONDATION UPVD - Hôtel Mailly	01/02/2025
TOUGUIT	MURIEL	DST- SERV INT REPRO - Accueil - Reprographie	01/09/2022

Article 2 - Les agents susmentionnés exercent leurs missions conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret du 28 mai 1982 susvisé, à l'UPVD dans les structures d'affectation auxquels ils sont rattachés.

Article 3 - Dans l'exercice de ses fonctions d'Assistant de Prévention, l'agent est placé directement sous l'autorité de la structure d'affectation mentionnée dans la présente décision.

Article 4 - Une lettre de cadrage individuelle définit pour chaque agent les moyens mis à leur disposition pour l'exercice de leurs missions.

Article 5 - L'assistant de prévention peut à tout moment démissionner de ses fonctions. Il en informe alors par écrit et par voie hiérarchique, le Président de l'université en indiquant le motif de renonciation.

Article 6- la décision n°2025-010 du 12 mars 2025 susvisée est abrogée.

Article 7- La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », et sur le site internet de l'Université.

Le président,

Yvan AUGUET

